

LE DÉFI D'UNE STRATÉGIE SYNDICALE RÉGIONALE PARTAGÉE



Les nouvelles aspirations des salariés, de nos adhérents, font ressortir qu'au-delà des grandes actions organisées dans les professions, dans les entreprises, ou au niveau confédéral (ex : CPE), c'est aussi à partir des besoins concrets, locaux, qui concernent leur vie quotidienne, **qu'ils souhaitent voir agir notre organisation**. La CGT auprès des salariés dans l'entreprise c'est bien, mais une **CGT qui s'implique, prend position et agit** dans tous les compartiments de la vie quotidienne des citoyens c'est encore mieux.

Comment travailler collectivement, être cohérents et efficaces ?

Il nous faut réfléchir sur la manière de réaliser des convergences dans plusieurs directions :

- convergences à l'intérieur d'une profession (d'un secteur professionnel) ;
- convergences entre professions sur un même territoire (bassin d'emploi, département, région voire inter-régions, et parfois une dimension internationale) ;

- articulations des structures (locales, départementales, régionale) avec les professions.

- public/privé

Toutes ces convergences, articulations ne peuvent, ne pourront, fonctionner que si l'on part des besoins réels, des aspirations des gens. **Il est donc nécessaire de construire toute notre démarche revendicative au plus près, en intégrant toutes les composantes** : l'entreprise, le bassin, le département en travaillant les articulations "profession/territoire" et "profession/professions".

Les dimensions interrégionales et européennes devant également être prises en compte. L'exemple de l'aéronautique avec le travail des convergences Aquitaine/Midi-Pyrénées illustrant assez bien la dimension qu'il faut donner à notre syndicalisme.

Toutes ces exigences permettront de :

- construire des revendications régionales (voir au-delà), débattues et validées qui nous aideront à construire des rapports de force sur des enjeux régionaux partagés.
- peser sur les nouveaux lieux (notamment le Conseil Régional) où se décident des politiques qui impactent notre vie quotidienne (éducation, santé, transports, agriculture, services publics ..).



RESOLUTION 2

Les délégués de la 10^e Conférence régionale considèrent que l'emploi en Midi-Pyrénées est une priorité essentielle pour vivre et travailler là où les salariés-es l'ont décidé, tout comme le besoin de services publics est une condition incontournable pour répondre aux besoins sociaux et favoriser le développement du territoire. C'est pourquoi ils décident que l'activité régionale de la CGT en Midi-Pyrénées doit viser en priorité :

- l'action pour le plein emploi solidaire et le développement de nos territoires notamment en favorisant le développement de tous les atouts industriels, condition de la diversification de notre économie régionale. Cette conception du développement s'oppose à la stratégie des groupes qui privilégie la rentabilité au détriment de l'emploi comme le plan Power 8. A l'opposé nous proposons la création de milliers d'emplois dans l'industrie comme les services pour répondre aux besoins sociaux,
- dans les pôles de compétitivité, les salariés-es des entreprises, des établissements et des services de ces pôles doivent être informés et consultés et pouvoir intervenir sur les projets qui les concernent, c'est pourquoi nous réclamons la mise en place du CIE, notamment sur le pôle AESE
- transports, nous voulons une véritable politique de transports collectifs, l'amélioration des dessertes et de l'offre de transports, ainsi que des équipements.
- Offre de soins : nous décidons de poursuivre sur les 3 territoires (FIGEAC/DZV, TARBES, NORD-EST

TOULOUSAIN) la démarche syndicale engagée pour gagner une meilleure réponse aux besoins de santé dans ces territoires.

- Services publics nous décidons de poursuivre et amplifier la démarche amorcée lors du forum services publics à Cahors le 1^{er} décembre 2006. Il s'agit maintenant de :
 - établir des diagnostics du territoire à partir de notre conception CGT de la nécessité d'un développement équilibré.
 - définir, au plus près de chaque territoire, les besoins nécessaires au développement économique et social.
 - mettre en place une démarche associant simultanément usagers, personnels et élus.
 - favoriser une prise en charge syndicale territoriale en liant les réflexions et mobilisations des différents syndicats présents sur le même lieu.
 - mettre en évidence les synergies dans les modes d'organisations entre services publics.
 - lutter contre une conception "comptable" du Service Public en définissant des critères de qualité aux services publics de Midi-Pyrénées.
- Place de l'Etat en région : nous revendiquons la mise en place d'une structure de dialogue social régional associant les organisations syndicales à l'élaboration et au suivi de l'action de l'Etat en région, sur le même modèle que ce que nous revendiquons pour les Commissions Départementales d'Organisation et de Modernisation des Services Publics.